

# Fabien Truong : « La colère des quartiers est politique, parce qu'elle relève d'une expérience partagée de la dépossession et de l'injustice »

Le sociologue analyse les raisons de la colère d'une partie de la jeunesse française qui s'est spontanément identifiée à Nahel M. Il met notamment en avant cette logique du soupçon permanent qui marque ces garçons parfois bien après leur adolescence

## ENTRETIEN

**S**ociologue, Fabien Truong est professeur à l'université Paris-VIII. Des émeutes de 2005 aux attentats de janvier 2015, il a suivi le parcours scolaire et biographique d'une vingtaine de ses anciens élèves du secondaire en Seine-Saint-Denis (*Jeunes françaises*, La Découverte, 2015, 2022). Il est également l'auteur de *Des capuches et des hommes* (Buchet-Chastel, 2013) et de *Loyautés radicales* (La Découverte, 2017).

**Pourquoi une partie de la jeunesse française s'est-elle soulevée après la mort de Nahel M., embrasant des quartiers bien au-delà de la ville où il résidait et où il a été tué ?**

Ce sont des garçons du même âge que Nahel, qui réagissent de manière intime et violente pour une raison simple : cette mort aurait pu être la leur. Chacun se dit en son for intérieur : « Cela aurait pu être moi. » Chaque adolescent de ces quartiers garde en mémoire des souvenirs d'altercations avec la police. Les contrôles d'identité désagréables et répétés en bas de chez soi sont humiliants, génèrent du stress et nourrissent, à la longue, un profond ressentiment. Ils induisent que leur présence, au pied même de leur domicile, n'est pas légitime, qu'elle doit se justifier. Cette logique du soupçon est presque métaphysique et existentielle. Ces jeunes

se disent qu'ils sont contrôlés pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font. Ces expériences laissent des traces durables. Dans le cadre de mes enquêtes, je constate à quel point ces blessures marquent : passés la trentaine, la peur de la police reste vive. Le rapport à l'Etat a été douloureux, la promesse républicaine n'a pas été tenue. C'est sans doute ce qui explique en partie la désaffection politique des habitants des cités et la méfiance à l'égard de ce qui incarne le pouvoir.

**Ces quartiers cumulent les inégalités, mais aussi la délinquance et les incivilités...**

Oui, il s'agit de poches où se concentrent la pauvreté et la violence sociale qui va avec, mais ce n'est pas parce que les jeunes fuient et qu'ils refusent d'obtempérer qu'ils ont pour autant quelque chose à se reprocher. Zayed Benna et Bouna Traoré, électrocutés en 2005 dans un poste électrique alors qu'ils tentaient d'échapper à un contrôle de police à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, n'avaient commis aucune infraction, et leur mort a provoqué des nuits de colère interminables.

Et lorsque c'est le cas, les policiers devaient prendre en compte qu'il s'agit, dans la plupart du temps, d'adolescents, comme Nahel, âgé de 17 ans. Cette dimension est importante, car il est essentiel dans une intervention de percevoir

l'adolescent, avant le délinquant potentiel. Tout cela devrait induire une certaine posture, car il faut souvent être capable de faire preuve de pédagogie, surtout quand il s'agit de faire respecter l'Etat de droit et d'incarner l'autorité. C'est un âge où l'on cherche sa place dans le monde, où l'on se construit en opposition. D'où l'importance pour le policier d'être formé à ce type de rapport pour désamorcer des escalades absurdes, mais qui peuvent s'expliquer.

**Pourquoi cette colère est-elle principalement portée par des garçons ?**

Les filles occupent moins l'espace public dans les quartiers populaires. Elles sont souvent ramenées vers l'intérieur des appartements et dans l'enceinte de la famille, ou alors dans des lieux comme les médiathèques, les centres culturels ou associatifs pour des raisons socioculturelles. Elles réussissent aussi beaucoup mieux scolairement et en veulent moins à l'école que les garçons qui sortent exprimer leur colère la nuit. Le jeu du chat et de la souris entre les policiers et les jeunes dans les cités est une occupation essentiellement masculine. Il y a d'ailleurs des homologues et des effets de miroir, au niveau des gosses et des manières de faire, entre les policiers et les jeunes des quartiers, qui sont parfois plus proches les uns des autres que ce qu'ils ne croient. Le virilisme, dont la fascina-

tion pour les sports mécaniques est une des illustrations, est partagé par une partie des policiers qui peuvent prendre autant de plaisir à faire un *wheeling* [« roue arrière »] avec des motos puissantes que les jeunes après qui ils courent...

**Comment percevez-vous les réactions des parents de ces adolescents insurgés ?**

Globalement, les parents disent : « On condamne, mais on comprend. » Ils déplorant ces dégradations qui les touchent directement, comme celles des écoles, des crèches et des auburs, mais ils constatent également que rien n'a changé en vingt-cinq ans. Et tous et toutes savent que leurs fils, voisins, neveux peuvent être les victimes d'un contrôle qui dérape. Les adultes ne sont pas contre la police, ni contre l'Etat, bien au contraire. Ils expriment une forte demande de vivre dans un espace sécurisé. Il y a une forte demande d'Etat mais

aussi d'une police différente, d'une police de proximité qui saurait notamment faire la différence entre ceux qui trafiquent et le reste de la population. Mais cela impliquerait de connaître finement les quartiers, de dialoguer avec les éducateurs dans un climat de confiance. La police doit rester un service public.

Il faut aussi préciser que la plupart de celles et ceux qui s'en sortent scolairement quittent ces quartiers discriminés. Mais tous ont vu, connu ou vécu des relations rudes avec la police. Sans compter que l'expérience des inégalités reste vive, aiguë, concrète. Un débat droite-gauche à Science Po par exemple, cela n'est pas un exercice rhétorique pour la plupart des étudiants. Dans ces quartiers, la pauvreté et l'insécurité sont des réalités concrètes, palpables, sensibles. C'est pourquoi cette colère est politique, parce qu'elle relève d'une expérience partagée de la dépossession et de l'injustice.

**Comment peut-on sortir de cette crise ?**

Une police plus proche de la population, qui assoit son autorité par des opérations ciblées avec une répression graduée, est l'une des clés. Mais c'est toute une réforme de la société qu'il faudrait mener ! Les policiers le savent d'ailleurs, et ils évoquent souvent les conséquences en détention sociale et morale à laquelle ils sont confrontés. Eux aussi ont une forte conscience des inégalités et ils n'en sont pas responsables. C'est pourquoi il serait injuste de les mettre tous dans un même panier raciste... d'autant que beaucoup sont désormais issus de ces quartiers. ■

PROFOS RECUEILLIS PAR  
NICOLAS TRUONG

# Jacques de Maillard : « Nous sommes dans une situation où rôde le spectre de 2005 »

## ENTRETIEN

**D**irecteur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), Jacques de Maillard est également professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin et à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Il a dirigé, avec Wesley Skogan, *Police et société en France* (Les Presses de Sciences Po, 2022, 380 pages, 27 euros), un livre collectif dans lequel une vingtaine de chercheurs en sciences sociales analyse le regard que la société française porte sur l'institution policière.

**SELON LES DONNÉES DE 2019, SEULS 6 % DES AGENTS AVAIENT EFFECTUÉ LEURS TIRS ANNUELLES RÉGLEMENTAIRES**

**Estimez-vous que le tir du policier qui a tué, à Nanterre, le jeune Nahel est, selon les mots de la première ministre, « manifestement contraire aux règles d'engagement » ?**

Il est toujours difficile de se prononcer quand une enquête est en cours mais les images sont choquantes. On ne voit pas la menace que le refus d'obtempérer fait courir aux policiers ou à autrui. Ce qui est par ailleurs frappant, c'est que le compte rendu post-intervention des policiers maquille la réalité. S'ils sont avérés, ces faux en écriture constituent une déviance qu'il ne faut pas mésestimer tant ils traduisent un souci de se protéger au mépris des règles de droit.

**En autorisant les policiers à tirer si les occupants du véhicule sont « susceptibles de constituer un danger, la loi de 2017 a-t-elle encouragé les dérives policières ?**

Cette loi a été adoptée sous la pression des organisations professionnelles, dans un contexte marqué par l'affaire de Viry-Châtillon [Essonne] qui avait vu, en 2016, des policiers agressés et brûlés dans leurs véhicules. Elle a étendu les conditions d'utilisation des armes à feu pour des res-

Pour le politiste spécialiste de la police, la loi de 2017 sur le refus d'obtempérer a entraîné une augmentation des tirs de policiers sur des véhicules

fus d'obtempérer de façon peu claire, en ne spécifiant pas précisément les conditions d'usage des armes. Quand le texte n'est pas limpide, les orientations des directions générales sont importantes – et les textes initiaux de la direction générale de la police nationale ont insisté sur l'assouplissement du cadre réglementaire permis par la loi, qui « renforce la capacité opérationnelle des policiers en leur permettant d'agir plus efficacement, tout en bénéficiant d'une plus grande sécurité juridique et physique ».

Cinq ans après, le nombre de tirs sur des véhicules en mouvement a augmenté : 119 en moyenne annuelle sur la période 2012-2016 contre 166 sur la période 2017-2021, soit une augmentation de 40 %. Le nombre de tirs mortels sur des véhicules en mouvement a progressé encore plus vite : quatre par an en moyenne depuis la réforme contre moins de un auparavant. Les chiffres de 2022 ont été particulièrement élevés avec 12 décès.

**Une meilleure formation des policiers permettrait-elle de limiter ces dérives ?**

La formation initiale et continue pourrait favoriser des gestes à la fois justes et proportionnés si elle se fondait sur des scénarios permettant aux policiers de se préparer à des situations réelles. Il faudrait déjà que les agents suivent les cours obligatoires prévus, ce qui n'est pas le cas : selon les données disponibles en 2019, seuls 6 % des agents avaient effectué leurs trois séances de tirs, et moins d'un quart avait suivi les douze heures d'entraînement réglementaires. La formation est le parent pauvre de cette institution où l'opérationnel prime. Elle est pourtant nécessaire pour prendre du recul par rapport au quotidien : l'exercice des missions façonne une culture professionnelle et des frustrations aux effets parfois délétères.

**Le maintien de l'ordre est-il plus violent dans les cités que dans les autres quartiers ?**

La prégnance d'un style d'action valorisant la force et le caractère viril et agressif de certaines unités ne sont pas spécifiques aux quartiers prioritaires, mais dans ces endroits, la détérioration des relations avec la police et les discriminations dont souffrent les habitants, notamment les jeunes, s'ajoutent aux autres handicaps, économiques, éducatifs ou de santé. C'est dans ces quartiers que l'on considère, plus qu'ailleurs, que les « descentes policières sont trop violentes ». Cela pose la question de la « juste » action policière : elle ne doit pas se contenter d'une présence intermittente, selon une logique de protection, et procéder à des interpellations avant de repartir, mais assurer une présence continue, apaisante, en lien avec les habitants et les partenaires et à l'écoute des demandes sociales de sécurité.

**Quel parallèle feriez-vous avec les émeutes de 2005 ?**

On trouve un même moment dramatique déclencheur et une même mobilisation qui dépasse le lieu initial et qui réunit des jeunes hommes de Nanterre et de villes moyennes de province dont on pourrait penser que peu de choses les relient, si ce n'est des conditions sociales et territoriales

dégradées et des expériences négatives avec la police. En revanche, la réaction judiciaire a été ferme : mise en examen pour homicide volontaire et placement en détention provisoire. La réaction politique a, elle aussi, été claire : là où le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, avait marqué beaucoup de distance par rapport aux victimes et s'en était tenu à la version policière – il est vrai qu'il n'y avait pas de vidéo – l'exécutif a, cette fois, marqué de la compassion pour la victime et sa famille et une tonalité nettement plus critique vis-à-vis du policier, dont le comportement a été jugé « inexplicable et inexcusable » par le président.

Ces paroles ont cependant eu un contre-effet auprès des syndicats policiers – ils ont appelé à la présomption d'innocence – et elles n'ont pas eu d'effet dissuasif majeur chez les jeunes souhaitant exprimer leur colère. Nous sommes aujourd'hui dans une situation particulièrement indéterminée où domine le rapport de force et où rôde le spectre de 2005. Les maires, comme les médiatrices et médiateurs, pourront peut-être contribuer à absorber une partie des tensions. ■

PROFOS RECUEILLIS PAR  
ANNE CHEMIN